



## NÉGO ACG PNC 2016 : ACTE IX



**La 9ème réunion de négociation qui devait se tenir ce jeudi 23 juin et qui s'annonçait comme un nouveau pugilat a été annulée par la Direction.**

En lieu et place le SNPNC et l'UNSA étaient convoqués le lendemain par Gilles GATEAU qui devait tout mettre sur la table afin de nous faire lever le préavis de grève. La semaine précédente, le même Gilles GATEAU nous proposait de **reconduire seulement 18 mois notre accord en doublant le nombre de rotations dérogatoires et en ne répondant à aucune autre de nos revendications.**

### **Une provocation de plus...**

C'est donc le vendredi 24 juin que MM. Gateau, Daher, Bargeton et MME Rigail nous ont reçus pour une proposition provocatrice encore moins acceptable :

**La reconduction de notre accord actuel POUR UNE DUREE DE... 5 MOIS !  
Soit jusqu'au 31 mars 2017.**

Le message était clair, nous nous donnons 5 mois de plus pour vous faire comprendre qu'il faut faire des efforts.

### **Plus que jamais vers une grève massive**

Cette nouvelle proposition scandaleuse qui vise à prendre les PNC pour des imbéciles est inacceptable pour l'Intersyndicale PNC. Il paraît maintenant évident que l'Entreprise cherche à gagner du temps et souhaite prendre le risque d'une grève coûteuse. **Déclarez-vous massivement en grève afin de continuer à faire pression sur nos dirigeants !** Vous trouverez au verso notre nouveau communiqué de presse.

**PNC, TOUS EN GRÈVE**  
**Du 27 juillet 2016 00h01 au 2 août 2016 23h59.**



**L'INTERSYNDICALE PNC**



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **PREAVIS DE GREVE RECONDUCTIBLE DU 27 JUILLET AU 2 AOUT **MAINTENU****

ROISSY, LE 27 JUIN 2016,

Le SNPNC-FO et l'UNSA-PNC réunis en Intersyndicale PNC, ont recueilli 45% des suffrages aux dernières élections professionnelles PNC (Hôtesse et Stewards) avec 74% de participation, formant ainsi la première force syndicale PNC à Air France.

L'Intersyndicale PNC négocie depuis la mi-avril 2016 le renouvellement de l'Accord Collectif AF PNC qui expire le 31 octobre prochain. Depuis le début de ces négociations, la Direction refuse de prendre en compte toute revendication.

En conséquence, l'Intersyndicale PNC a déposé il y a 3 semaines **un préavis de grève de 7 jours reconductibles, du 27 juillet 2016 au 2 août 2016.**

La réponse de la Direction est pour le moins sommaire : une proposition de prolongation de l'accord actuel de **cinq mois**, n'ayant pour seul but que de reporter une grève prévue cet été.

L'Intersyndicale déplore cette posture de la Direction d'Air France qui s'enlise dans un blocage permanent. Rappelons pourtant que, grâce à un accord Collectif signé en 2013 par l'Intersyndicale PNC et qui a permis 20% d'efforts de productivité, la Compagnie affiche aujourd'hui une bonne santé qui permettrait à l'entreprise de sortir de cette impasse.

L'Intersyndicale a pourtant fait le choix d'un préavis suffisamment long afin que la Direction puisse reprendre une véritable négociation et qu'elle sorte enfin de cette attitude irresponsable de refus du dialogue social qu'elle cultive depuis plus de 3 ans.

La Direction d'AF préfère faire le choix de perdre plusieurs centaines de millions d'euros dans un conflit collectif plutôt que de parier sur ses salariés, déjà accablés par 3 ans d'efforts considérables.

Les bureaux